



# RAPPORT D'ACTIVITÉS



LA PLATEFORME  
DE SURVEILLANCE DE  
LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

# 2024



## Les membres de la Plateforme SCA, signataires de la Convention cadre



## Les organismes collaborateurs impliqués dans la surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire, participant aux groupes de travail de la Plateforme SCA

**ACTA** : Association de coordination technique agricole  
**ACTALIA** : Institut Technique Agro-Industriel des produits laitiers et de la sécurité des aliments  
**ACTIA** : Association de coordination technique pour l'industrie agro-alimentaire  
**ADILVA** : Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses  
**AFLABV\*** : Association Française des Laboratoires d'analyses de Biologie Vétérinaire  
**ANIA** : Association nationale des industries alimentaires  
**ANPLF** : Association nationale des producteurs laitiers fermiers  
**Anses** : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
**ANVOL** : Interprofession volaille de chair  
**APROLAB\*** : Association française des laboratoires d'analyses privés  
**ARVALIS** : Institut français du végétal  
**CGAD** : Confédération générale de l'alimentation en détail  
**CGAAER\*** : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux  
**CIDEF** : Comité Interprofessionnel de la Dinde Française  
**CIRAD\*** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
**CITPPM** : Confédération des Industries de Traitement des Produits des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture  
**CNADEV** : Comité National des Abattoirs et Ateliers de Découpe de Volailles, Lapins et Chevreux  
**CNBPF** : Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française  
**CNIEL** : Centre national interprofessionnel de l'économie laitière  
**CNPO\*** : Comité national pour la promotion de l'œuf  
**CNR Salmonella** : Centre National de Référence pour Salmonella, mandat détenu par l'Institut Pasteur  
**Culture Viande** : Syndicat des entreprises françaises de la viande  
**DGAL** : Direction générale de l'Alimentation (Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire)  
**DGS** : Direction générale de la Santé (Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles)  
**DRAAF** : Direction Régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**ENVA\*** : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort  
**FCD** : Fédération du commerce et de la distribution  
**FIA** : Fédération des Industries Avicoles  
**FNEAP** : Fédération nationale des exploitants d'abattoirs publics  
**FREDON FR\*** : Réseau français d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes  
**GDS France** : Fédération nationale des groupements de défense sanitaire  
**IDELE** : Institut de l'Elevage  
**IFBM** : Institut Français des boissons de la Brasserie et de la Malterie  
**IFIP** : Institut du porc  
**INAPORC** : Interprofession nationale porcine  
**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement  
**INTERBEV** : Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes  
**Intercéréales** : Interprofession nationale de la production, de la commercialisation et de la première transformation du secteur céréalier français  
**IP\*** : Institut Pasteur  
**ITAVI** : Institut technique de l'aviciculture  
**LABERCA** : Laboratoire d'Études des Résidus et Contaminants dans les Aliments  
**LCA (La Coopération Agricole)** : Fédération des coopératives agricoles, agroalimentaires et agro industrielles  
**OFB\*** : Observatoire Français de la Biodiversité  
**OQUALIM** : Association pour l'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments pour animaux  
**SCL** : Service Commun des Laboratoires  
**SNA** : Syndicat national des accoueurs  
**SNGTV** : Société nationale des groupements techniques vétérinaires  
**SpF** : Santé publique France  
**Terres Inovia** : Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales, et de la filière chanvre  
**UNIFA** : Union des Industries de la Fertilisation

\*Organismes présents dans le cadre strictement de groupes de travail interplateformes

## **Rapport annuel d'activités de la Plateforme de Surveillance de la Chaîne Alimentaire (SCA) 2024**

Ce document dresse le bilan des activités de la Plateforme de surveillance de la chaîne alimentaire en 2024. Un tel bilan permet d'objectiver le travail accompli collectivement par les membres, d'établir le programme de travail pour 2025 et d'identifier les axes d'amélioration.

# SOMMAIRE

I.	Organisation et vie de la Plateforme .....	5
A.	Organisation et modalités de fonctionnement .....	5
1.	Comité de pilotage (Copil) .....	5
2.	Équipe de coordination (EC) .....	6
3.	Équipe opérationnelle (EO).....	6
4.	Groupes de travail (GT) et de suivi (GS).....	6
5.	Conventions .....	7
B.	Animation.....	8
C.	Communication.....	8
1.	Site internet .....	8
2.	Réalisations dans le domaine de la communication .....	8
3.	Communications orales .....	9
D.	Interactions avec les autres plateformes.....	10
1.	L'approche Une Seule Santé .....	10
2.	La cellule de coordination inter-plateformes (CCIP).....	11
3.	Les applications Shiny au cœur des 3 plateformes.....	11
E.	Autres interactions.....	11
II.	Groupes de travail et de suivi .....	12
A.	GS Abstract (Abattoirs et transmission des résultats d'autocontrôles) .....	12
1.	Mandat et participants .....	12
2.	Travaux et productions .....	12
B.	GS Priorisation des dangers chimiques.....	13
1.	Mandat et participants .....	13
2.	Travaux et productions .....	13
C.	GT surveillance du cadmium.....	13
1.	Mandat et participants .....	13
2.	Travaux et productions .....	13
D.	GT surveillance des fusariotoxines émergentes (FUSÉ).....	14
1.	Mandat et participants .....	14
2.	Travaux et productions .....	14
E.	GS SISCA (Système d'information de la Plateforme SCA) .....	16
1.	Mandat et participants .....	16
2.	Travaux et productions .....	17
F.	GS Qualiplan.....	17
1.	Mandat et participants .....	17

2.	Travaux et productions .....	18
G.	GT Objectifs SCA 2028.....	19
1.	Mandat et participants .....	19
2.	Travaux et productions .....	19
H.	Groupe de suivi inter-plateformes : qualité des données (QDD) .....	19
1.	Mandat et participants .....	19
2.	Travaux et productions .....	20
I.	Groupe de suivi inter-plateformes : One Health .....	20
1.	Mandat et participants .....	20
2.	Travaux et productions .....	21
J.	Groupe de suivi inter-plateformes : Évaluation des dispositifs de surveillance .....	21
1.	Mandat et participants .....	21
2.	Travaux et productions .....	22
K.	Groupe inter-plateformes « Communication » .....	23
1.	Mandat et participants .....	23
2.	Travaux et productions .....	24
L.	Groupe de suivi inter-plateformes ESA/SCA : SalmoSurv .....	24
1.	Mandat et participants .....	24
2.	Travaux et productions .....	24
III.	Equipes-projets .....	25
	Veille sanitaire internationale (VSI).....	25
IV.	Conclusion .....	26

# I. Organisation et vie de la Plateforme

## A. Organisation et modalités de fonctionnement

La Plateforme SCA est constituée des moyens humains et matériels mobilisés par ses différents membres. Comme pour les deux autres Plateformes de Surveillance en santé animale et en santé végétale, elle s'appuie sur une structure de gouvernance - le Comité de pilotage -, une équipe de coordination, une équipe opérationnelle et des groupes de travail. La figure n°1 ci-dessous représente l'organisation générale des Plateformes de Surveillance.

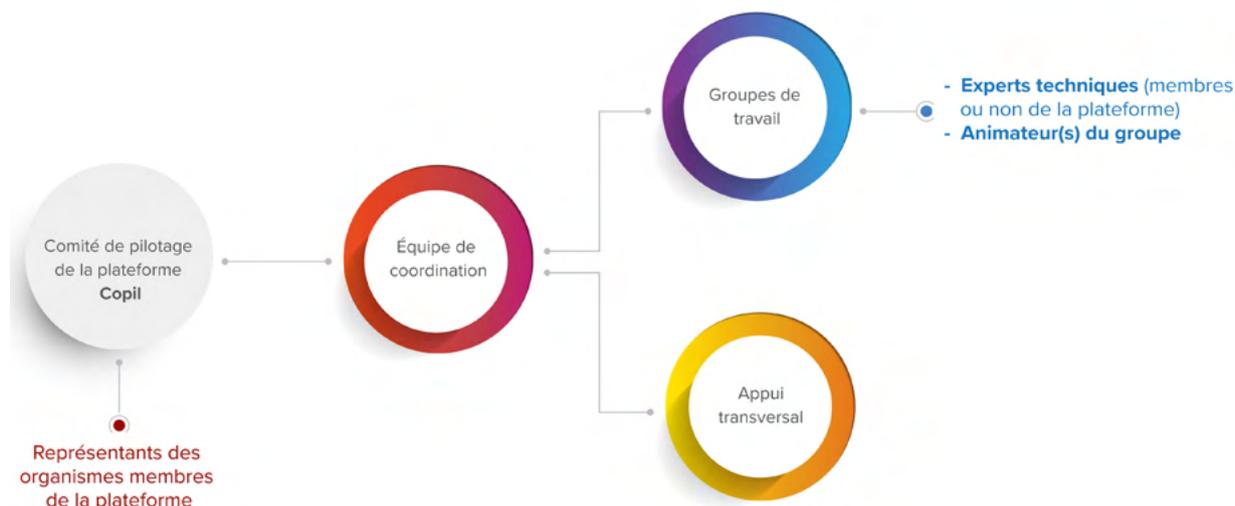


Figure 1 : Schéma organisationnel des Plateformes de Surveillance

### 1. Comité de pilotage (Copil)

Depuis la mise en place de la Plateforme SCA, le Comité de pilotage était composé des 14 membres signataires de la convention cadre (DGAL, DGCCRF, DGS, Anses, INRAE, SpF, Adilva, ACTA, ACTIA, Oqualim, La Coopération Agricole, ANIA, FCD, CGAD<sup>1</sup>). En 2024, suite à la mise en place de la Police Sanitaire Unique en 2023 qui a transféré l'ensemble des activités de surveillance officielle de la chaîne alimentaire à la DGAL, la DGCCRF a considéré que sa participation à la Plateforme n'était plus justifiée et a officialisé son retrait des groupes de travail et du Copil *via* le courrier du 09 septembre 2023 adressé à la DGAL, portant désormais à 13 membres la nouvelle composition de celui-ci.

Le Copil de la Plateforme SCA a pour mission de valider les modalités de fonctionnement de la plateforme, les thématiques de travail et les productions de la plateforme, ainsi que leurs modalités de diffusion.

Le Copil s'est réuni cinq fois en 2024 : trois réunions se sont tenues en présentiel les 13 février (DGAL), 18 juin (DGAL) et 29 octobre (MASA) tandis que deux réunions ont été menées en visio-conférence les 11 avril (en présentiel à la DGAL) et 24 septembre. Ils ont tous été présidés par la DGAL à l'image de ceux des deux autres plateformes.

<sup>1</sup> Abréviations et acronymes en annexe 1

En 2024, le Copil a souhaité que des réflexions structurantes soient portées afin de définir la stratégie de la Plateforme SCA et les objectifs prioritaires à cibler, puis de décliner le plan d'action à 5 ans. Dans cette optique, un GT a été mis en place (GT Objectifs SCA 2028), composé de plusieurs membres du Copil et de l'équipe de coordination (cf. section I.A.2). Trois axes, 22 sous-axes et 40 actions à mener ont ainsi été identifiés (cf. section II.G), priorisés et échelonnés dans le calendrier par le GT puis validés lors de la dernière réunion de l'année 2024 du Copil.

## 2. Équipe de coordination (EC)

L'équipe de coordination est composée de représentants de l'Anses, d'INRAE et de la DGAL. Cette équipe fait notamment l'interface avec le Comité de pilotage, facilite l'organisation des groupes de travail ou de suivi, coordonne l'équipe opérationnelle, assure la cohérence des travaux et assure le lien avec les deux autres Plateformes de Surveillance (cf. section I.D). Ses membres peuvent également être en charge de l'animation de groupes de travail.

La composition de l'EC a connu des évolutions en 2024. Sur proposition de l'Anses, avec l'aval de la DGAL, la coordination principale de la Plateforme SCA a été transférée à INRAE. Cette modification a été actée en Copil le 29 octobre. Le recrutement d'un coordinateur adjoint pour l'Anses est en cours.

## 3. Équipe opérationnelle (EO)

L'équipe opérationnelle apporte son appui transversal aux groupes de travail dans des domaines tels que l'informatique, l'épidémiologie, les biostatistiques, la communication ou encore la veille. Ses membres sont également en charge de l'animation de certains groupes de travail.

Au début de l'année 2024, deux personnels localisés au sein de l'unité épidémiologie et appui à la surveillance (EAS) de l'Anses Lyon intervenaient en appui transversal des trois Plateformes. Sur proposition du Copil de la Plateforme ESA le 26 mars, avec accord du Copil de la Plateforme SCA le 11 avril, les 0,25 ETP dédiés à la Plateforme ESA de ces deux agents ont été transférés vers SCA, portant la part de leur temps dédié à SCA à 0,5 ETP pour chacun.

En incluant ces deux agents, l'EO de la Plateforme SCA était composée de 5 agents Anses au 1<sup>er</sup> janvier puis 4 au 1<sup>er</sup> octobre (soit 2,8 ETP au 1<sup>er</sup> janvier, puis 3,3 ETP au 11 avril – temps de coordination inclus –, puis 2,3 au 1<sup>er</sup> octobre –sans coordination –). À ceux-ci s'ajoutent 3 agents INRAE (2,3 ETP – temps de coordination inclus –) et un agent DGAL (0,2 ETP).

## 4. Groupes de travail (GT) et de suivi (GS)

Les modalités de fonctionnement des groupes de travail (ponctuels) et de suivi (pérennes) sont définies par le Comité de pilotage. La participation à un groupe de travail / de suivi est volontaire. La composition des groupes de travail est validée par le Copil sur la base des compétences techniques et scientifiques des membres. Les GT et GS sont composés de membres signataires de la convention de la Plateforme SCA, mais aussi de membres externes.

Onze groupes de travail et/ou de suivi (tableau n°1) étaient constitués au début de l'année 2024, dont un GS en commun avec la Plateforme ESA (Salmo'Surv) et quatre GS transversaux aux trois plateformes (Qualité des données, Évaluation de dispositifs de surveillance, One Health et Communication). Parmi ceux-ci, trois ont par la suite été clôturés sur accord des Copils ESA, ESV et SCA (Qualité des données, One Health et Communication).

Le GT Cadmium qui avait clôturé ses travaux fin 2022 et les avait publiés en septembre 2023, a poursuivi leur valorisation. Le groupe SISCA n'a pas été actif en 2023. La mise en place d'un GT Pesticides a été actée cette année, mais son lancement ne sera effectif qu'en 2025.

Au total, l'activité de ces groupes a représenté 13 réunions tenues en plénière sur une journée ou une demi-journée. Les groupes de travail ou de suivi ont réuni dans leur ensemble plus de 130 participations, considérant que certains participants sont membres de plusieurs GT, provenant ou non des organismes membres de la Plateforme SCA.

Tableau 1 : Liste des groupes de travail et de suivi sur la Plateforme SCA

Intitulé du GT ou du GS	Nombre de réunions plénières 2024 <sup>2</sup>	État d'avancement des travaux
GS Abstract (autocontrôles à l'abattoir)	/	Groupe pérenne
GS QUALIPLAN : Qualité des données des PSPC	1 réunion	Groupe pérenne
GS Priorisation des dangers chimiques	1 réunion	Groupe pérenne
GT Cadmium	/	Valorisation des travaux finalisés en 2022 et publiés en 2023
GT Surveillance des fusariotoxines émergentes (FUSÉ)	3 réunions	Lancement en décembre 2023, pour 18 mois
GS Système d'information de la Plateforme SCA (SISCA)	/	Groupe pérenne
GT Objectifs SCA	5 réunions	Lancement en avril 2024, finalisation des travaux en septembre 2024
GS inter-plateformes Salmo'Surv	2 réunions	Groupe pérenne
GS inter-plateformes Évaluation de dispositifs de surveillance (EDS)	1 réunion	Groupe pérenne
GS inter-plateformes : Qualité des données	/	Clôture en 2024
GS inter-plateformes One Health	/	Clôture en 2024
GS inter-plateformes Communication	/	Clôture en 2024

Les mandats, travaux et productions de ces différents groupes sont détaillés en Partie II.

## 5. Conventions

Des conventions de subvention ont été renouvelées en 2024 entre l'IFIP et la DGAL, et entre IDELE et la DGAL pour la remontée des données d'autocontrôles réglementés *Salmonella* sur, respectivement, les carcasses de porcs et les carcasses de ruminants.

<sup>2</sup> Les réunions en sous-groupe, groupe projet ou autre instance à effectif restreint sont détaillées en deuxième partie du rapport.

Une convention de subvention a été également renouvelée en 2024 entre la FIA et la DGAL pour la remontée des données d'autocontrôles réglementés *Salmonella* sur carcasses de poulets de chair et de dinde, et *Campylobacter* sur carcasses de poulets de chair.

## **B. Animation**

L'équipe de coordination est responsable de l'animation de la plateforme. Elle est le point de contact pour les membres du Comité de pilotage et anime la vie de la Plateforme SCA.

En début d'année, l'EC a rencontré individuellement chaque membre du Copil, réalisant ainsi un « Tour des partenaires », afin d'échanger sur le fonctionnement de la Plateforme, ses réalisations, les livrables produits et l'utilisation qui en est faite par chacun, ainsi que sur les perspectives pour la Plateforme à travers la définition d'objectifs à horizon 2028, en s'appuyant sur les propositions qui avaient émané du 4<sup>e</sup> séminaire de la Plateforme, conduit sur deux jours en novembre 2023. Celui-ci avait rassemblé l'équipe de coordination et l'équipe opérationnelle, ainsi que des animateurs de groupes de travail. Les conclusions de ces rencontres ont été restituées lors de la réunion du Copil du 13 février 2024 et ont servi de fondements au plan d'actions proposé par le GT « Objectifs SCA 2028 » (cf. sections I.A.1 et II.G).

Afin d'engager des réflexions sur l'opérationnalisation de ce plan d'actions à horizon 2028 acté par le Copil du 29 octobre, les EC et EO de la Plateforme se sont réunies les 14 et 15 novembre 2024 à Lyon pour leur 5<sup>e</sup> séminaire. Un temps a également été dédié à la co-construction de l'architecture et de la mise en page de la nouvelle version du site internet qui sera lancé en 2025, sur la base de propositions formulées par la chargée de communication et le développeur du site.

## **C. Communication**

### **1. Site internet**

En réponse à la sortie fin 2022 d'une nouvelle version de Drupal (v10), le système de gestion de contenu sur lequel repose le site internet, une migration a dû être réalisée pour répondre à des besoins de sécurité, les versions antérieures n'étant progressivement plus entretenues. Cette migration, pour être fonctionnelle, a nécessité la mise en adéquation de nombreux modules. À cette occasion, le développeur du site internet de la Plateforme SCA, appuyé de la chargée de communication et de l'équipe de coordination, a engagé en 2024 une refonte de celui-ci, en s'appuyant sur les besoins identifiés par l'équipe lors de son 3<sup>e</sup> séminaire en 2022, complétés par les réflexions ayant émané d'un atelier dédié lors du 5<sup>e</sup> séminaire de la Plateforme en novembre 2024.

Fin 2024, la recherche d'un nouveau modèle (*template*) est en cours. Un projet de nouvelle architecture du site dans sa globalité et de chacune des pages, a été élaboré et reste à proposer au Copil dans la perspective de réaliser un prototype début 2025 à tester avant sa mise en production dans le courant de l'année.

### **2. Réalisations dans le domaine de la communication**

Les travaux menés dans l'année dans le domaine de la communication sur la Plateforme SCA ont inclus :

- L'appui à la mise en forme du guide du GS Priorisation ;

- La conception de l'architecture du nouveau site internet et la structuration des pages du site ;
- L'appui à l'organisation du 5<sup>e</sup> séminaire de la Plateforme.
- La mise à jour et mise en forme des schémas de GT, du trombinoscope des équipes SCA, du rapport d'activité 2023... ;
- L'ajout des éléments précités dans les pages correspondantes du site internet.

Dans l'optique de l'organisation d'une Journée de communication de la Plateforme SCA et l'actualisation du site internet, des réunions régulières entre la chargée de communication et les membres de la coordination ont été mises en place en cours d'année.

Les actions relevant de la communication tri-plateformes et du GS « Communication » sont développées dans la section II.K.

Le programme de travail 2024 prévoyait la tenue d'une Journée de communication dédiée à la Plateforme. Néanmoins, l'équipe de coordination n'ayant été que rarement au complet durant l'année écoulée, et l'accent ayant été mis sur l'élaboration d'un plan d'actions structurant pour la Plateforme, il a été décidé de reporter celle-ci.

### 3. Communications orales

La Plateforme SCA a fait l'objet de diverses communications orales en 2024, listées dans le tableau n°2 ci-dessous.

**Tableau 2 : Communications orales sur la Plateforme SCA et ses travaux en 2024**

Communications	Lieux / Dates	Auteur(s)
Rencontre Coordination SCA – Mission CGAAER REUT (J. Bastok & B.Locqueville)	DGAL, le 9 janvier 2024	Frédérique Audiat-Perrin, Hélène Bernard & Renaud Lailler
Présentation de SCA et des travaux du GS Priorisation	Colloque ACTIA Référentiels sécurité des aliments et emballages, Paris, le 8 février 2024	Hélène Bernard
Présentation de SCA et ses travaux	La Coopération Agricole, Commission « Qualité et Information du Consommateur », Paris, le 14 mars 2024	Renaud Lailler
Présentation de SCA, des travaux du GS priorisation, du GT cadmium et de la VSI	2 <sup>ndes</sup> Journées du RMT AI-Chimie, Nantes, les 2 et 3 avril 2024	Margot Bärenstrauch & Hélène Bernard
Présentation des travaux cadmium	Groupe Contaminants d'Intercéréales, visio-conférence, le 09 avril 2024	Margot Bärenstrauch & Hélène Bernard
Présentation des travaux priorisation et cadmium	AG de la CITPPM, Paris, le 27 juin 2024	Hélène Bernard

Présentation du Plan de Contrôle des Contaminants sur Carcasses et liens avec le GS Abstract	Salon des Productions Animales – Carrefour Européen – Les matinales de l'IFIP, témoignage vidéo, 18 septembre 2024	Diane Cuzzucoli
--	--	-----------------

## D. Interactions avec les autres plateformes

### 1. L'approche Une Seule Santé

Plusieurs organismes sont membres de deux voire trois plateformes (voir figure n°2 ci-dessous), et favorisent ainsi une vision commune des missions des Plateformes de Surveillance. Le renforcement des systèmes de surveillance pour prévenir les maladies et/ou les contaminations s'inscrit pleinement dans la démarche Une Seule Santé, et chaque plateforme souscrit à l'objectif transversal d'amélioration du caractère intégratif de la surveillance sanitaire. Dans ce cadre, à chaque fois que cela est jugé pertinent par le Copil d'une plateforme, et notamment en interaction avec les autres plateformes, chaque plateforme veille à ce que son activité contribue à renforcer une approche globale de la santé, à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement. Cet engagement des partenaires des trois Plateformes de Surveillance en faveur de l'approche Une Seule Santé, nommé *contrat One Health*, a été signé fin 2021 lors du renouvellement de la convention SCA, et début 2022 par voie d'avenant pour les conventions ESA et ESV.

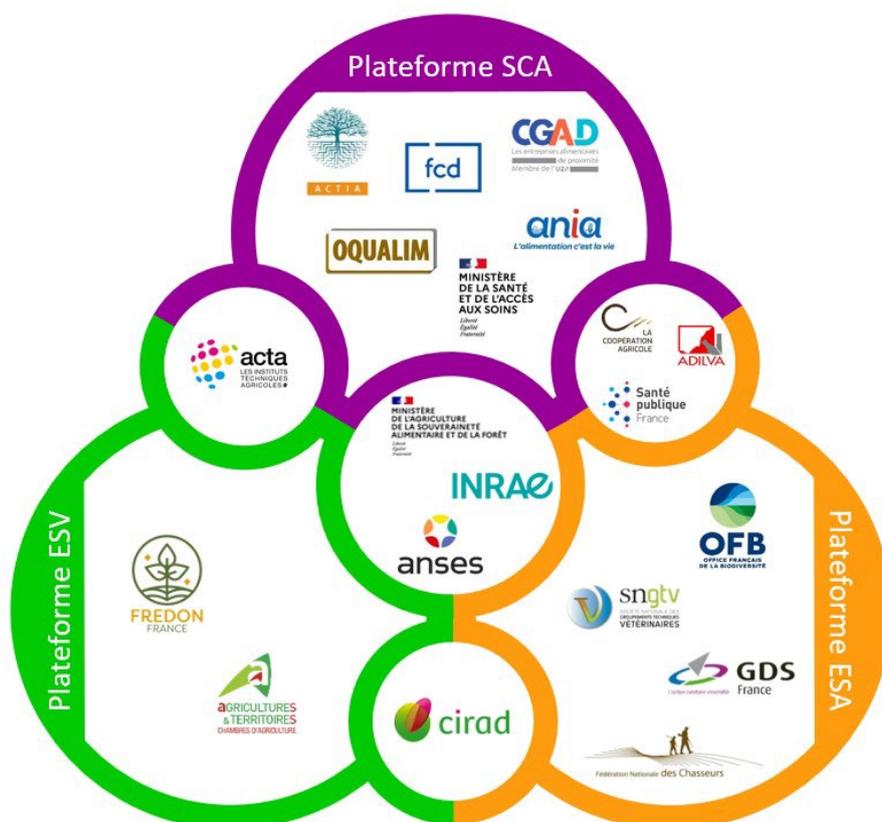


Figure 2 : Membres des Plateformes de Surveillance

## 2. La cellule de coordination inter-plateformes (CCIP)

La CCIP, composée des membres des équipes de coordination des trois plateformes et mise en place à partir de fin 2018, s'emploie à développer des synergies et des mutualisations entre les Plateformes de Surveillance, qu'il s'agisse de fonctionnement, de communication, de méthodologie ou de thématiques sanitaires. La CCIP fait des propositions de travaux transversaux aux trois Comités de pilotage des plateformes qui décident de leurs réalisations et de leurs priorités. Elle contribue au suivi des travaux associant les trois plateformes pour renforcer le caractère intégratif de la surveillance sanitaire dans une perspective *One Health*. La composition et le rôle de la CCIP sont inscrits dans la convention cadre de chacune des plateformes. Fin 2024, la CCIP a repris ses réunions qui avaient été interrompues lors du retrait temporaire de l'Anses de la coordination ESV, et s'est réunie une fois en 2024.

## 3. Les applications Shiny au cœur des 3 plateformes

Au sein du CATI IMOTEP (Centre Automatisé du Traitement de l'Information - Information, Modèles et Traitement des données en Épidémiologie et dynamique des Populations) d'INRAE, des agents INRAE et des agents Anses des trois Plateformes ESV, ESA et SCA participent à des échanges notamment autour du logiciel R et des applications Shiny au travers du projet SK8 qui doit permettre de faciliter l'hébergement, la mise en production et la diffusion des applications Shiny de visualisation des données et des analyses menées par les plateformes.

### ***E. Autres interactions***

La Plateforme SCA développe également des synergies avec d'autres structures partenariales dans le cadre du RMT AI-chimie (2020-2024, prolongé jusque fin 2025). Elle est représentée dans le GT n°1 de ce RMT, lequel porte sur la veille des émergences, permettant des ponts avec la veille réalisée sur la Plateforme.

## II. Groupes de travail et de suivi

Ce chapitre rappelle, pour chaque groupe de travail ou de suivi, le mandat et les objectifs du groupe, et présente les travaux réalisés sur l'année 2024.

### A. **GS Abstract (Abattoirs et transmission des résultats d'autocontrôles)**

#### 1. Mandat et participants

L'objectif général de ce groupe de suivi piloté par la DGAL et l'IFIP est la mutualisation des résultats d'autocontrôles à l'abattoir concernant la recherche de *Salmonella* sur les carcasses d'animaux de boucherie (porcs, ruminants et équidés), de poulets de chair et de dindes, et de *Campylobacter* sur les carcasses des poulets de chair. Cette mutualisation implique la mise en place de bases de données permettant la remontée des résultats d'autocontrôles réglementés, comme le prévoit le Règlement UE n°2017/625.

Le groupe de suivi est également sollicité pour mener une réflexion sur la valorisation de ces données. En effet, les données mutualisées et rendues anonymes pourraient être utilisées à des fins de surveillance, de recherche (ex. : étude sur les facteurs de risque de la contamination) et d'évaluation des risques (ex. : estimations des prévalences, identification des tendances, détection de nouveaux dangers).

Les participants au groupe de travail sont : Anses, DGAL, INAPORC, IFIP, IDELE, INTERBEV, Culture Viande, FIA, CNADEV, ANVOL, FNEAP.

#### 2. Travaux et productions

Les résultats 2023 par filière ont été transmis par l'IFIP, l'IDELE et la FIA à la DGAL. La synthèse des résultats effectuée par la DGAL a été envoyée à l'Anses, en vue de sa transmission à l'EFSA durant l'année 2024. La présence de *Salmonella* a été détectée dans 5,20 % des 13 194 échantillons analysés chez les porcs, 0,35 % des 19 023 échantillons analysés chez les bovins et 1,51 % des 17 820 échantillons analysés chez les poulets de chair. Le taux de non-conformité des échantillons de poulet de chair vis-à-vis du critère *Campylobacter* s'élevait à 23,4% sur un total de 18 191 analyses. Ces résultats sont semblables à ceux de l'année précédente.

Les échanges au sein de ce groupe multi-filières permettent d'élargir la discussion à la possibilité de saisir également dans les bases de données les résultats des analyses volontaires des abatteurs (microbiologiques et/ou chimiques), afin de faciliter le suivi des tendances observées par chaque abattoir sur l'année et la possibilité de se comparer aux moyennes nationales. En raison de différentes contraintes liées au contexte sanitaire (crise IAHP) et au nombre limité d'ETP pouvant être consacrés à l'animation du GS par la DGAL et l'IFIP, le groupe n'a pu être réuni en 2024.

## **B. GS Priorisation des dangers chimiques**

### **1. Mandat et participants**

Co-animé par le LABERCA (UMR Oniris/INRAE 1329) et l'Anses, le groupe de suivi « Priorisation des dangers chimiques » a été mis en place en octobre 2019 et a pour objectif de hiérarchiser les contaminants et résidus chimiques d'intérêt dans la chaîne alimentaire afin de proposer au Copil des sujets prioritaires susceptibles de faire l'objet de groupes de travail dédiés. Neuf organismes sont membres du GS : l'ACTIA, l'ANIA, l'Anses, la DGAL, la DGS, la FCD, INRAE, La Coopération Agricole et Oqualim.

### **2. Travaux et productions**

Le groupe a travaillé en 2024 à la rédaction d'un guide sur la méthode de priorisation élaborée par le GS et s'est réuni une fois dans l'année pour finaliser le document. Celui-ci a été validé par le Copil lors de sa réunion du 29 octobre et a été mis en ligne sur le site de la Plateforme.

## **C. GT surveillance du cadmium**

### **1. Mandat et participants**

La mise en place du groupe de travail « Surveillance du Cadmium » avait été validée par le Copil de la Plateforme SCA en novembre 2019, avec pour mission de faire l'état des lieux de la surveillance du cadmium en France et de proposer d'éventuels axes d'optimisation, mais également de guider les travaux ultérieurs de la Plateforme SCA dans le domaine des dangers chimiques en s'accompagnant en fin de mandat d'un retour d'expérience sur les forces et les faiblesses des travaux réalisés et de la méthodologie mise en œuvre.

Co-piloté par INRAE et l'ACTA, le GT était constitué des partenaires suivants : ACTA, ANIA, Anses, CITPPM, CNIPT, DGAL, DGCCRF, DGS, FCD, Hypérior, INRAE, Intercéréales, La Coopération Agricole, Oqualim, Terres Inovia et UNIFA.

### **2. Travaux et productions**

Le GT cadmium s'est réuni pour la dernière fois en septembre 2022 pour échanger sur les modalités d'animation et d'organisation de travail du groupe dans une démarche d'analyse par retour d'expérience afin d'optimiser et d'harmoniser le déroulement des GT ultérieurs.

Bien qu'ayant achevé son mandat, le groupe reste néanmoins actif et mène des réflexions sur les actions de valorisation pouvant être conduites. Ainsi, en 2024, le groupe a travaillé à l'élaboration et la mise à disposition à l'ensemble des membres du GS et du Copil d'un diaporama Powerpoint détaillé et commenté, afin de faciliter la communication orale de ces travaux.

Un des axes de travail du groupe de travail prévoyait l'évaluation d'un dispositif dont le périmètre incluait la surveillance du cadmium. Le Plan de Surveillance des Oléo-protéagineux (PSO) s'est ainsi

porté volontaire et avait été évalué par la méthode OASIS en 2023. Un article relatif à cette évaluation a été publié dans le Bulletin Épidémiologique en 2024 (cf. annexe 2).

## D. GT surveillance des fusariotoxines émergentes (FUSÉ)

### 1. Mandat et participants

La mise en place du groupe de travail FUSÉ, dédié à la surveillance des fusariotoxines émergentes (énniatines, beauvéricine et moniliformine), a été validée par le Copil de la Plateforme SCA en avril 2023 pour une durée initiale de 18 mois, ce qui porte la fin du mandat à juin 2025. Le GT a pour mission principale de réaliser un état des lieux de la surveillance de la beauvéricine, des énniaticines et de la moniliformine en France, afin de formuler des recommandations à destination des acteurs privés et publics de la surveillance.

Co-piloté par INRAE et Intercéréales, le GT est constitué des partenaires suivants : Anses, Arvalis, CNBPF (pour la CGAD), DGAL, FCD, FranceAgriMer, IFBM (pour l'ACTIA), INRAE (Toxalim, Unité MyCSA), La Coopération agricole, OQUALIM, le SCL de Rennes.

### 2. Travaux et productions

Entre décembre 2023 et octobre 2024, le groupe s'est réuni en plénière à quatre reprises. Un programme de travail décliné en cinq axes et 14 sous-tâches a été mis au point et validé par le groupe. En date du 4 novembre 2024, sept de ces sous-tâches ont été réalisées, trois sont en cours d'avancement et quatre restent à initier, comme indiqué dans le tableau n°3.

**Tableau 3 : Synthèse de l'avancement des travaux du GT FUSÉ. En vert figurent les tâches accomplies, en orange celles en cours et en rouge les tâches non initiées.**

Axe	Sous-tâche	Actions menées	
Axe 1 – Réaliser un état des lieux de la surveillance	Documenter le fonctionnement des dispositifs et les travaux de surveillance menés en France	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une enquête (35 questions) a été transmise aux membres du GT, du Copil ainsi qu'à Aprifel pour la filière Fruits et légumes et Alliance 7, pour les filières café et fruits secs.</li> <li>Quatre entretiens ont été menés avec les pilotes de dispositifs identifiés, à savoir Arvalis, IFBM, Syngenta et Bayer.</li> </ul>	1
	Recenser les plans de surveillance existants dans l'UE	La base de données IPCHEM a été consultée afin d'identifier les États membres ayant fait remonter des données issues de plans officiels à l'Efsa.	2
	Recenser les méthodes analytiques existantes et les laboratoires en capacité d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des entretiens ont été menés avec le laboratoire national de référence (SCL 35, Rennes), FranceAgriMer ainsi que le laboratoire privé Qualtech (filiale de l'IFBM).</li> <li>Après sollicitation du BIPEA, une enquête a été montée afin d'interroger les laboratoires adhérents au circuit 31 (mycotoxines), en vue d'identifier les laboratoires en capacité</li> </ul>	3

		<p>d'analyse pour les énniatines et la beauvéricine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les suites à donner seront discutées le 11 novembre par le BIPEA (organisation d'un essai inter-laboratoires ou non).</li> </ul>	
Axe 2 – Réaliser un état de l'art des connaissances actuelles	Rédiger une fiche de synthèse par mycotoxine ou groupes de mycotoxines	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan en trois parties a été validé par le groupe. Il permettra pour chaque mycotoxine de décliner les items suivants : 1) éléments de toxicité, 2) espèces fongiques productrices, 3) occurrence dans l'alimentation et impact des procédés de transformation.</li> <li>Des membres du groupe se sont portés volontaires pour la rédaction de chacune des sous-parties en fonction de leur domaine d'expertise.</li> </ul>	4
Axe 3 – Documenter la contamination de la chaîne alimentaire	Exploiter les données récemment transmises à l'Efsa par les États membres	Les données transmises à l'Efsa dans le cadre de plans officiels ont été obtenues <i>via</i> la base de données IPCHEM puis exploitées et présentées au groupe (1 359 résultats d'analyse transmis par la Tchéquie, le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne pour une centaine de matrices distinctes, transmis entre 2019 et 2020).	5
	Réaliser une méta-analyse de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un sous-groupe constitué d'un bio-informaticien de l'Anses, d'une mycologue d'INRAE et d'une animatrice du GT a été mis en place.</li> <li>Le périmètre de la méta-analyse a été restreint à la question suivante : Quelles sont les concentrations en énniatines, beauvéricine et moniliformine rapportées par la littérature dans les matrices alimentaires entre 2010-2024 ?</li> <li>Après consultation des bases de données Scopus, Web of Science, Pubmed et Pubtator, 2 420 articles distincts ont été identifiés et sont en cours de revue.</li> </ul>	6
	Confronter les résultats de l'Efsa à ceux de la littérature	Non initiée	7
Axe 4 – Proposer des recommandations à destination des acteurs de la surveillance	Identifier les matrices prioritaires à surveiller	Non initiée	8
	Identifier les besoins d'harmonisation dans les pratiques de collecte d'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il a été proposé de comparer les différents textes réglementaires et textes normatifs qui encadrent le prélèvement des échantillons en vue de l'analyse des mycotoxines et d'identifier les besoins d'harmonisation. Néanmoins, des méthodes robustes d'échantillonnage des mycotoxines existent, et un encadrement est prévu par le Règlement 2023/2782. Une transposition pourrait être aisément réalisée pour les fusariotoxines émergentes. Il semble donc à la fois chronophage et peu utile de mener un travail</li> </ul>	9

		poussé de comparaison de ces différents textes.	
	Identifier les freins et leviers d'actions pour harmoniser les pratiques analytiques	Les membres ont validé la formulation des premières recommandations proposées (développer des matériaux de référence, développer des « blanc » matrices, organiser des essais inter-laboratoires au niveau français) et ont jugé pertinent de formuler des recommandations plus techniques à l'issue des résultats de l'enquête BIPEA.	10
	Partager les recommandations des plateformes relatives à la qualité des données	Un exposé de sensibilisation à la qualité des données et son importance pour la surveillance a été proposé au groupe, l'existence de différents supports d'appui a été rappelée (guide QDD rédigé par les trois Plateformes, recommandations du GT Cadmium).	11
	Recenser les données « utiles »	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un sondage a été mené en amont auprès des membres du GT afin d'identifier les données utiles voire indispensables à collecter par tout dispositif souhaitant surveiller ces mycotoxines.</li> <li>▪ Les résultats ont été discutés en plénière et le groupe a retenu une liste de 32 paramètres.</li> <li>▪ Des exemples restent à développer pour certains paramètres afin de guider les dispositifs sur le type d'informations à renseigner</li> </ul>	12
	Identifier les collaborations à établir/renforcer	Non initiée	13
Axe « Bonus » - Prévention du risque de contamination au champ et au stockage	Relayer les recommandations/documents déjà établis par les instituts techniques et syndicats professionnels	Non initiée	14

## E. GS SISCA (Système d'information de la Plateforme SCA)

### 1. Mandat et participants

Le groupe de suivi dédié au système d'information de la Plateforme SCA a été mis en place en juin 2020 pour identifier les besoins humains et informatiques, pour recenser les attentes des membres de la Plateforme SCA, pour s'assurer de la cohérence avec le système d'information des autres Plateformes de Surveillance, et pour rédiger, en adéquation avec les points cités précédemment, une première version de plan de gestion de données et proposer au Copil un prototype de système d'information.

Piloté par la DGAL, le GS est constitué de partenaires de l'Anses, de INRAE et de la DGS. Les deux ingénieurs SI des deux autres Plateformes ESA et ESV sont également présents.

## 2. Travaux et productions

Depuis sa mise en place en novembre 2020, le GS SISCA a rédigé un cahier des charges pour recenser les attentes et besoins des membres opérationnels de la Plateforme SCA et des membres du Comité de pilotage. Au cours de l'année 2021, un plan de gestion de données (PGD) avait été rédigé, décrivant la nature des données collectées et les principes régissant leur utilisation et leur conservation.

Une cartographie des SI des trois plateformes, incluant les échanges et les traitements de données réalisés dans le cadre des plateformes avait été réalisée en 2021 par la société Almond, laquelle avait été mandatée par INRAE. Ce travail était un préalable indispensable à une analyse de risques que l'Institut souhaitait conduire pour identifier les besoins de sécurisation des SI des trois plateformes et qui a pu être réalisée sur les plateformes ESA et ESV, mais pas sur SCA en raison d'un état d'avancement moindre du SI et de l'absence d'un ingénieur architecte SI.

L'audit CGAAER, réalisé début 2022 et relatif au fonctionnement des plateformes, a souligné la nécessité d'une mutualisation des moyens et d'interopérabilité entre les plateformes, notamment s'agissant des systèmes d'Information, au bénéfice de la Plateforme SCA. Les possibilités de mutualisation des ressources (informatiques, compétences, etc.) restent à déterminer pour prioriser les actions de sécurisation des SI des Plateformes. Fin 2024, les solutions opérationnelles restent à identifier et à mettre en place. En attente de celles-ci, le groupe ne s'est pas réuni au cours de l'année.

### F. GS Qualiplan

#### 1. Mandat et participants

Les plans de surveillance et de contrôle (PSPC) de la DGAL couvrent toute la chaîne alimentaire et constituent un outil essentiel de la sécurité sanitaire des aliments. Un total de 80 000 prélèvements sont effectués chaque année par les services déconcentrés, conduisant à plus d'un million de résultats d'analyse générés par les laboratoires agréés. Le projet Qualiplan était opérationnel depuis 2017 et a intégré la Plateforme SCA en 2018. Qualiplan permet d'évaluer et d'améliorer la qualité des données issues des PSPC grâce à la construction d'indicateurs de qualité pertinents retranscrits dans une application web R Shiny. Cette application permet d'identifier précisément les données présentant des défauts de qualité des données collectées pour permettre leur correction au cours de la campagne. L'évaluation de la qualité des données a initialement été appliquée dans une phase pilote aux PSPC relatifs aux résidus de pesticides, aux résidus de médicaments vétérinaires et aux promoteurs de croissance puis a été progressivement étendue à d'autres PSPC.

Le GS Qualiplan est piloté par l'Anses et rassemble trimestriellement :

- La DGAL avec le BGIR et le BMOSIA ;
- Les LNR intégrés dans le dispositif :
- Résidus de pesticides (Anses) ;
- Éléments traces métalliques (Anses) ;
- Facteurs de croissance (Laberca) ;
- Résidus de médicaments vétérinaires (Anses) ;
- Polluants organiques persistants (Laberca) ;
- *E.coli* STEC (Vetagrosup) ;
- *Salmonella* (Anses) ;
- Histamine (Anses) ;
- Phycotoxines (Anses) ;
- *Listeria* (Anses).

- Une SRAL pilote : Normandie ;
- L'Anses avec des agents de la DER, du projet FOCAL, de la DSP et de l'unité EAS.

Le groupe de suivi a pour objectif d'intégrer chaque année de nouveaux participant-es en fonction des plans de la programmation PS/PC et de leur intégration au sein du dispositif Qualiplan.

## 2. Travaux et productions

La nouvelle réglementation et la restructuration des données en 2023 ont contraint Qualiplan à modifier rapidement le mode de calcul des indicateurs de qualité. En 2024, il a été nécessaire d'optimiser et d'automatiser les scripts de préparation des données afin de faciliter la maintenance, les mises à jour et l'intégration future de nouveaux plans. À ce jour, Qualiplan gère une vingtaine de plans et environ soixante filières, engendrant un grand nombre de scénarios à paramétrer et à maintenir d'année en année, rendant les mises à jour de plus en plus longues et complexes.

Dans le cadre de l'intégration et du suivi de nouveaux plans pour la campagne 2024, le groupe de travail Qualiplan a inclus, dans son application, le domaine des denrées alimentaires d'origine végétale (DAOV) pour les éléments traces métalliques et les polluants organiques persistants, créant ainsi 15 nouvelles filières appliquées au domaine végétal, intégrées suite à l'institution de la police sanitaire unique. Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) ont également été intégrées au dispositif dans le cadre de la surveillance des polluants organiques persistants, sur les volets DAOA (denrées alimentaires d'origine animale) et DAOV. Il convient de noter que la mise en place de la police sanitaire unique, et de la délégation de certains prélèvements à des organismes tiers œuvrant pour le compte de l'État, ont augmenté le volume des données reçues par Qualiplan.

La base de données Qualiplan, hébergée par l'Anses, a connu des interruptions de service durant la campagne 2024 en raison de problèmes informatiques internes. Bien que des mesures aient été prises pour résoudre rapidement ces incidents, la mise à jour de l'application n'a pas pu être réalisée pendant plusieurs mois en raison de l'indisponibilité de la base.

Le projet Qualiplan a également été confronté à des contraintes importantes en matière de ressources humaines, avec l'absence prolongée et la réduction temporaire du temps de travail de la personne en charge du projet depuis juillet 2024 jusqu'à la fin de l'année. Ces difficultés ont eu un impact significatif sur l'avancement des mises à jour nécessaires entre les campagnes 2023 et 2024, empêchant ainsi la mise à disposition des indicateurs de qualité des données pour la campagne 2024 dans le même délai. En raison du retard accumulé lors de la campagne 2024, les LNR et les SRAL n'ont pas pu accéder à l'application R-Shiny mise à jour pendant toute cette campagne.

En dépit des difficultés rencontrées en 2024, Qualiplan a engagé un véritable travail de structuration des processus qui se poursuivra en 2025. Une réunion de travail entre le BGIR, Contamine et Qualiplan a eu lieu en septembre et a été suivie de réunions mensuelles pour faire progresser les sujets en cours (disponibilité des référentiels, amélioration des liens entre les acteurs, révision des fiches de plan, etc.). Ces travaux doivent permettre une refonte de l'application Shiny pour s'adapter à l'intégration d'un nombre croissant de plans chaque année, et doivent faciliter les échanges entre les différents intervenants du projet.

Qualiplan a également participé à la journée LNR RMV pour l'année 2024 et a contribué à la révision de certaines fiches de plan. Le groupe de suivi s'est réuni une fois en décembre 2024.

## **G. GT Objectifs SCA 2028**

### **1. Mandat et participants**

En novembre 2023, le 4<sup>e</sup> séminaire des équipes de coordination et opérationnelle, avec la participation de deux animatrices de GT, a permis de définir les évolutions souhaitées par l'équipe à horizon 2028 et de définir huit objectifs pour SCA. Ces objectifs ont fait l'objet d'échanges individuels avec chaque membre du Copil lors du Tour des partenaires (cf. section I.B) mené en janvier 2024. Ces discussions ont permis la priorisation de ces objectifs et l'identification d'actions à mener. Afin d'approfondir ces réflexions, le Copil a validé la mise en place d'un petit groupe émanant du comité pour accompagner la coordination dans la démarche de formalisation devant conduire à proposer un plan d'actions.

Ce GT a été constitué des partenaires suivants : l'ACTIA, l'ANIA, l'Anses, la FCD, INRAE et Oqualim.

### **2. Travaux et productions**

Entre avril et septembre 2024, le groupe s'est réuni à cinq reprises. S'appuyant sur les huit objectifs priorités par le Copil, le GT a proposé un plan d'actions en trois axes : « 1. Renforcer SCA », « 2. Développer SCA » et « 3. Communiquer, valoriser et promouvoir SCA ». Au sein de chacun de ces axes, des sous-axes ont ensuite été définis (entre 6 et 9 par axe, soit un total de 22 sous-axes) puis des actions ont été identifiées pour chaque sous-axe (entre 1 et 3 par sous-axe, soit un total de 40 actions). Celles-ci ont été hiérarchisées suivant trois niveaux de priorité : très forte (n = 4 actions, centrées sur la recherche de solutions pour la stabilisation des ressources humaines de la Plateforme ainsi que sur le déploiement d'un système d'information), forte (n = 21) et moyenne (n = 15). Enfin, un calendrier prévisionnel a été établi, avec un découpage en trois périodes : 1. 2025-2026, 2. 2026-2027 et 3. 2027-2028. Cette projection prévoit que la 1<sup>ère</sup> période soit essentiellement consacrée à la recherche des solutions pour stabiliser les ressources nécessaires au fonctionnement de SCA, à la priorisation des dangers microbiologiques susceptibles de faire l'objet de GT dédiés, ainsi qu'à la détermination d'une stratégie de communication et l'organisation d'une Journée SCA (n = 8 actions en période 1). La seconde période (n = 11 actions) doit permettre la mise en place d'un système d'information, ainsi que la conduite de réflexions structurantes sur la détection des dangers émergents d'une part, et l'amélioration de l'opérationnalité des livrables d'autre part. La dernière période (n= 6 actions) correspond à la mise en place de solutions utiles à la surveillance officielle et aux professionnels sur le terrain, et à l'élaboration d'indicateurs permettant d'estimer l'impact des travaux de la Plateforme SCA. Enfin, 15 actions relèvent du fonctionnement général de la Plateforme et de la communication au long cours et sont à mener en continu sur l'ensemble des trois périodes.

Le plan d'actions proposé par le GT a été validé lors de la réunion du Copil du 29 octobre. Le calendrier des actions pourra être ajusté en fonction des ressources humaines et financières disponibles.

## **H. Groupe de suivi inter-plateformes : qualité des données (QDD)**

### **1. Mandat et participants**

La qualité des données collectées est un facteur clef de la performance d'un dispositif de surveillance et constitue un sujet constant pour les trois Plateformes de Surveillance. L'expérience acquise et les méthodes mises en œuvre dans le cadre des différents groupes de travail n'étaient par le passé pas mutualisées. Le besoin de travailler ensemble sur la qualité des données a été largement formulé par

l'ensemble des acteurs des trois Plateformes de Surveillance (ESA, SCA, ESV). Un GT pérenne (appelé Groupe de Suivi) commun aux trois plateformes a ainsi été créé en 2019, après validation du Comité de pilotage de chaque plateforme. Celui-ci avait pour objectifs de partager entre les trois domaines sanitaires des plateformes les expériences relatives à la qualité des données d'une part, et d'autre part de co-rédiger un guide méthodologique sur les données de surveillance à destination de tous les acteurs de la surveillance (responsables, acteurs de terrain, analystes), avec pour finalités de :

- Rendre disponibles et accessibles les bonnes pratiques de base pour assurer la qualité des différentes données d'un dispositif de surveillance ;
- Permettre le suivi et la transparence sur le niveau de la qualité des données d'un dispositif de surveillance ;
- Rendre accessible des méthodologies et recommandations régulièrement mises à jour ;
- Fournir des exemples concrets permettant de formaliser les partages d'expérience.

En 2024, le groupe était animé par des expert-es des organismes suivants : Anses / EAS (Lyon), INRAE / EPIA, INRAE / BioSP. Les expert-es techniques provenaient des organismes suivants : Acta, Anses, CNIEL, INRAE, OQUALIM.

## 2. Travaux et productions

Les objectifs fixés au groupe de suivi avaient été atteints en 2023, les Copils des trois Plateformes ont donc validé en 2024 la clôture du GS QDD.

Le travail initié dans le sous-groupe « Package QDD » sera poursuivi même si le GS est clôturé. Il développe un outil d'aide à l'évaluation de la qualité des données (package R {qdd}). Il a été adossé à l'équipe Projet (EP) QDD de la Plateforme ESV qui avait déjà entrepris des travaux sur cette thématique. Une première version du package, permettant l'évaluation de la qualité d'un jeu de données, est en cours de finalisation et sera disponible au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Les experts de ce sous-groupe se réuniront en 2025 pour échanger sur l'éventuelle extension et amélioration de ce package (version 2) et sur la possibilité de développer une application Rshiny pour en faciliter l'utilisation.

### 1. *Groupe de suivi inter-plateformes : One Health*

#### 1. Mandat et participants

Les Plateformes de Surveillance sont bien structurées pour répondre à l'objectif One Health (OH), car elles sont des espaces collaboratifs associant différents secteurs, disciplines et acteurs, et qu'elles sont pourvues de structures de coordination. Les plateformes conduisent déjà des travaux thématiques relatifs à des dangers sanitaires à l'origine de zoonoses, d'origine alimentaire ou non, ou de dangers sanitaires nécessitant une approche décloisonnée (ex. : faune sauvage/domestique), ainsi que des travaux inter-plateformes d'ordre méthodologique. Fortes de ces expériences, elles peuvent continuer à développer une démarche plus intégrée de la surveillance sur des thématiques où l'approche "Une seule santé" est jugée nécessaire.

En 2021, le GS « One Health » a été lancé avec pour missions de :

- Définir une vision partagée du concept OH ainsi que sa déclinaison opérationnelle au niveau des plateformes, et clarifier les définitions communes ;
- Proposer des thématiques pour lesquelles une approche intégrée de la surveillance entre les différents compartiments est jugée nécessaire, et les prioriser ;

- Si ceux-ci sont jugés utiles sur le plan opérationnel, proposer des indicateurs de suivi et de fonctionnement des travaux OH, adaptés aux plateformes ;
- Concevoir des supports de valorisation des thématiques One Health traitées par les plateformes, en collaboration avec les GT impliqués et les équipes opérationnelles notamment les chargés de communication des plateformes (pages et applications Web, rapports de synthèse, etc...) ;
- Identifier des travaux de recherche (développements méthodologiques) à suivre dans le cadre des groupes surveillance-recherche (si des données de surveillance des plateformes sont nécessaires) afin de mieux caractériser les interactions (lorsque cela est pertinent) entre les différents compartiments et susceptibles d'améliorer la surveillance propre à chaque compartiment.

Le groupe de suivi co-piloté par la DGAL, l'Anses et INRAE est composé d'experts provenant des organisations suivantes : ACTA-les instituts techniques agricoles, ACTIA, ADILVA, Anses, Cirad, DGAL, DGS, FREDON, GDS, INRAE, OFB, SNGTV et SpF.

## 2. Travaux et productions

Les principaux objectifs définis pour le GS ont été atteints : ainsi, le groupe s'est accordé sur une définition du concept OH et de sa déclinaison opérationnelle au niveau des plateformes, et a proposé des thématiques pour lesquelles une approche intégrée de la surveillance s'avère nécessaire avec en tête la mise en place d'un GT « Eaux de surface », considérant une approche par un milieu et non par un danger sanitaire. Cette thématique a été discutée aux Copils des trois plateformes fin 2023 et en 2024, mais aucun n'a validé le lancement d'un GT sur cette thématique, jugeant celle-ci non prioritaire au regard des ressources restreintes des plateformes. Le GS OH avait également travaillé en 2023 à l'élaboration d'un questionnaire « OH-ness » visant à faciliter l'identification des transversalités à promouvoir lors du lancement d'un groupe de travail sur une des Plateformes de Surveillance (SCA, ESV ou ESA).

Les autres objectifs – la proposition d'indicateurs de suivi et de fonctionnement des travaux OH et la conception de supports de valorisation des thématiques One Health – sont apparus relever davantage du champ de chaque groupe de travail.

Ainsi, les Copils des trois Plateformes ont acté que les objectifs du GS avaient été atteints et ont validé la clôture de celui-ci en 2024. La poursuite de l'objectif One Health reste une priorité pour les plateformes et sera assurée au sein des différents GT avec l'appui éventuel de la CCIP pour favoriser la transversalité entre les trois plateformes.

### ***J. Groupe de suivi inter-plateformes : Évaluation des dispositifs de surveillance***

#### 1. Mandat et participants

Dans une approche concertée, multi-partenariale et pluridisciplinaire, les Plateformes de Surveillance apportent un appui méthodologique et opérationnel aux responsables de dispositifs de surveillance (État, professionnels) pour concevoir, déployer, animer, valoriser et évaluer les dispositifs de surveillance sanitaire et biologique du terrain.

L'évaluation d'un dispositif de surveillance est une étape nécessaire pour vérifier i) l'adéquation entre les objectifs assignés au dispositif de surveillance et les moyens mis en œuvre, et ii) la qualité des données produites. Elle se traduit par la proposition d'un certain nombre de recommandations sur l'amélioration du dispositif.

L'expérience acquise dans le cadre de précédentes évaluations selon la méthode OASIS a montré l'intérêt de l'exercice (retour très favorable des gestionnaires de dispositifs volontaires, proposition de recommandations d'amélioration), conduisant à une demande croissante d'évaluations. La méthode OASIS, développée dans le domaine de la santé animale, a ainsi pu être déclinée aux domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé végétale. Néanmoins les ressources humaines restent limitées en termes de disponibilité et de compétences. D'autres outils d'évaluation peuvent également être mobilisés ou développés selon les besoins, pour évaluer les collaborations, les coûts, l'acceptabilité ou des critères de performance précis (sensibilité, rapidité, représentativité...).

Il a ainsi été décidé de mettre en place en 2021 un groupe pérenne, inter-plateformes, dédié à l'évaluation des dispositifs de surveillance. Les membres de ce groupe ont pour missions de déployer la méthode OASIS auprès des membres du groupe et de l'améliorer pour faciliter son utilisation, quel que soit le domaine concerné : santé animale, santé végétale et chaîne alimentaire. Le groupe permet de partager les expériences et d'accompagner la montée en compétence d'experts dédiés à l'évaluation dans différents domaines. Il dresse à cet effet une liste de personnes-ressources (vivier) susceptibles de conduire des évaluations avec OASIS ou d'autres méthodes.

Le groupe de suivi co-animé par l'Anses et ENVA-EPIMAI est composé d'experts provenant des organisations suivantes : Anses, CGAAER, Cirad, DGAL, DRAAF Aquitaine, ENVA, FREDON France, réseau FREDON France (Occitanie), INRAE, OFB.

## 2. Travaux et productions

Le groupe plénier s'est réuni une fois en 2024 (présentiel). Plusieurs réunions des groupes-projets « Administrateurs métier de l'application web OASIS », « RETEX-FAQ », « Vocabulaire » et « Oasis 2.0 » (anciennement appelé groupe-projet « Moteur ») se sont tenues à des fréquences différentes selon la thématique concernée. Plusieurs objectifs ont été atteints en 2024 au sein des différents groupes-projets :

- GP « RETEX-FAQ » : finalisation de différents documents (procédure Oasis, guide d'utilisation synthétique de la méthode, section 11 de la grille d'évaluation dédiée à l'évaluation des impacts de la surveillance / utilisation des résultats de la surveillance) ; proposition de deux documents supplémentaires de présentation de la méthode (support PowerPoint et document Word de présentation simplifiée de la méthode) ; réalisation, en lien avec le GP « Vocabulaire », d'une enquête conjointe auprès des utilisateurs de la méthode Oasis (évaluateurs externes juniors et experts, évaluateurs internes), qui avait pour objectifs d'évaluer la facilité perçue d'utilisation de la méthode, d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration sur la méthode, sur la formation ou l'accompagnement des nouveaux évaluateurs et la conduite des différentes étapes d'une évaluation ;
- GP « Vocabulaire » : poursuite de la révision de la terminologie associée à la grille et au guide de notation (mise en cohérence de termes, production de définitions et ajouts d'exemples), permettant une meilleure application aux différents domaines sanitaires (santé animale, santé végétale, sécurité de la chaîne alimentaire) ; mise en place, administration et analyse des résultats d'une enquête réalisée auprès d'évaluateurs, en collaboration avec le GP RETEX (cf. supra), le questionnaire portant également sur les besoins d'adaptation du vocabulaire selon les domaines d'application ;
- GP « Administrateurs métier de l'application web Oasis » : réalisation d'un état des lieux sur la possibilité de migration de l'application en Drupal 10 ; validation d'un guide d'utilisation à

destination des administrateurs de l'appli web ; corrections sur l'application. L'hébergement de l'[application web](#) est toujours en cours de discussion ;

- GP « Oasis 2.0 » : identification des évolutions à appliquer concernant la révision des critères, des points critiques et des attributs ainsi que de leurs pondérations associées, notamment via l'encadrement d'un stage de Master 2 reposant sur la sollicitation d'experts (travail conséquent, toujours en cours).
- GP « Économie » : aucun objectif n'avait été défini pour ce GP en 2024, ses prochains travaux étant dépendants de l'avancée d'autres GP (notamment GP « Oasis 2.0 »). Des tests du module Economie précédemment développé ont été réalisés à l'occasion de certaines évaluations (avec identification des critères de notation Oasis directement influencés par les moyens alloués) et feront l'objet d'une discussion et d'une poursuite de l'analyse par la suite.
- GP « Surveillance intégrée » : aucun objectif n'avait été défini pour ce GP en 2024, ses prochains travaux étant dépendants de l'avancée d'autres GP (notamment GP « Oasis 2.0 » et GP « Economie » pour intégrer les nouveaux critères dans l'application web et les relier à l'évaluation économique).

Les travaux du GS (et ceux du GT Ondes qui avait travaillé à l'amélioration de la surveillance des salmonelles entre les différents maillons de la chaîne alimentaire) ont été en partie présentés dans une intervention à des étudiants du master 2 Épidémiologie et surveillance des maladies infectieuses humaines et animales (ESMIHA), portant sur la « Surveillance intégrée santé humaine - santé animale ; exemple des salmonelles ».

La participation active et constructive des membres du groupe de suivi depuis sa création ainsi que les nombreuses productions qui y sont faites sont significatives. L'ensemble des travaux réalisés permet de mener des réflexions communes entre les 3 secteurs (SA, CA et SV) pour faire évoluer l'outil OASIS en prenant en compte les spécificités de chaque secteur.

## ***K. Groupe inter-plateformes « Communication »***

### **1. Mandat et participants**

Ce groupe de travail a été mis en place en 2022 en vue de permettre l'élaboration d'une stratégie de communication conjointe aux trois plateformes, le déploiement de ces actions et la promotion de l'objectif et des missions des plateformes.

Les actions identifiées pour mener à bien cet objectif étaient :

- Définir un plan d'action en adéquation avec la stratégie tri-plateforme ;
- Animer un groupe de personnes ressources appartenant aux structures membres des plateformes susceptibles d'être sollicitées à la fois pour leur expertise en matière de communication (conseil méthodologique, compétence vidéo...) et pour relayer les supports et informations de communication tri-plateformes au sein de leurs structures et des réseaux de ces structures.

Le groupe est animé par les chargées de communication des trois plateformes. Le groupe est composé d'experts techniques provenant des organismes suivants : Acta - les instituts techniques agricoles, Anses, Cirad, CNIEL, IFIP, INRAE, Ministère en charge de l'agriculture.

## 2. Travaux et productions

Le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2024. Conformément à son mandat qui prévoyait une évaluation des réalisations à deux ans d'existence, le bilan a été dressé et il est apparu que le format d'un groupe de travail trans-plateformes n'était pas optimal pour l'atteinte des objectifs fixés. En conséquence, les Copils des trois plateformes ont validé la clôture de ce groupe. Toutefois, les réflexions inter-plateformes sur la communication vont se poursuivre, portées notamment par la CCIP.

### L. **Groupe de suivi inter-plateformes ESA/SCA : SalmoSurv**

#### 1. Mandat et participants

Le groupe transversal pérenne « SalmoSurv » œuvre à la mise en place d'une surveillance plus intégrée des salmonelles sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Ce groupe mène depuis octobre 2021 ses travaux dans la continuité de ceux du groupe « Ondes », clôturé fin 2020 et qui émanait également des Plateformes de Surveillance en santé animale (ESA) et de surveillance de la chaîne alimentaire (SCA).

Pour faciliter la mise en place opérationnelle d'un système de surveillance plus intégrée des salmonelles, le groupe s'est fixé une feuille de route, déclinée selon six axes de travail : proposer les conditions opérationnelles de mise en place du nouveau système national de surveillance (Axe 1), améliorer la qualité du fonctionnement de la surveillance et des données produites par les dispositifs qui composeront le système (Axe 2), partager des données et des informations utiles (Axe 3), investiguer des situations de contamination multisectorielles (Axe 4), mettre en place des indicateurs et faciliter leur suivi et leur exploitation (Axe 5), assurer une veille spécifique à *Salmonella* (Axe 6).

Animé par un expert de l'Anses, le GT est constitué de représentants et d'experts des organismes suivants : Actalia, Adilva, Aflabv, ANIA, Anses, Anvol, Arolab, Cniel, CNPO, La Coopération Agricole, Culture Viande, DGAL, IDELE, INAPORC, INRAE, Intercéréales, ITAVI, Institut Pasteur, FCD, FIA, GDS France, Oqualim, SNGTV, SpF, avec la participation de la coordination des Plateformes SCA et ESA. Une biostatisticienne de l'équipe opérationnelle SCA s'est jointe au groupe afin d'apporter son appui pour l'élaboration du tableau de bord partagé.

Quatre groupes Projet ont été mis en place en 2022 pour décliner les axes 1, 4, 5 et 6. Ils sont animés par un binôme « membre du GS – animateur du GS ».

## 2. Travaux et productions

En 2024, les objectifs du groupe de suivi étaient de :

- Proposer un cadre et des conditions de mise en place du système de surveillance intégrée des salmonelles souhaitées, les présenter aux Copils des Plateformes SCA et ESA (axe 1) ;
- Communiquer auprès des partenaires d'intérêt sur le projet de mise en place du système à travers la présentation de la charte de fonctionnement et la rédaction d'une lettre d'intention ;
- Contribuer à la mise en route de SalmoSurvFR par la participation à une réunion de lancement du système visant à affiner les principes de fonctionnement de celui-ci sur les plans juridique et financier, ainsi qu'en matière d'animation du système et de gestion des données.
- Fournir un prototype du tableau de bord partagé de suivi des indicateurs (axe 5).

Le groupe plénier s'est réuni deux fois en 2024 afin de finaliser la rédaction d'une charte de fonctionnement du système de surveillance des Salmonelles projeté, en se basant sur des propositions formulées lors d'ateliers rédactionnels en sous-groupe. Cette charte a ensuite été soumise aux Copils des Plateformes SCA et ESA où elle a reçu un accueil favorable. L'étape suivante prévoyait une prise de contact auprès des partenaires potentiels identifiés afin de communiquer sur les travaux réalisés et sur l'intérêt d'une mobilisation en vue du lancement effectif du système de surveillance. Toutefois, le départ de l'animateur du GS a freiné l'organisation de ces rencontres. En fin d'année, la composition du système n'était donc pas actée.

En parallèle, le prototype du tableau de bord du futur système a été élaboré à partir du cahier des charges édicté par le groupe-projet « Indicateurs » et approuvé par le groupe plénier. Cela permet aux futurs gestionnaires de disposer d'un exemple concret d'outil qu'ils pourraient obtenir si le système était mis en œuvre.

Certains axes de travail n'ont pas encore été initiés ou finalisés, car ils dépendent directement de la mise en place du système de surveillance « SalmosurvFR ». Sont concernés notamment les axes « Développer une culture aux acteurs de la surveillance » (1.2), « Communiquer et valoriser le système de surveillance » (1.3), « Recommander des travaux de recherche » (1.4), « Développer les collaborations au sein du système » (2.2), « Partager des données et des informations utiles » (axe 3), « Définir les modalités de mise en place des investigations » (4.1), « Appliquer la procédure à des situations de contamination » (4.2), « Développer un système d'alerte précoce » (4.3), et « réaliser une veille sanitaire et scientifique spécifique au pathogène » (axe 6). Des réflexions devront donc être menées en 2025 concernant les suites à donner à ce GS afin de concrétiser le lancement d'un système national de surveillance des Salmonelles.

## III. Equipes-projets

### *Veille sanitaire internationale (VSI)*

L'organisation de la veille et l'ensemble des BuSCA et des « Points Sur » sont consultables sur le site internet de la Plateforme SCA : <https://www.plateforme-sca.fr/page/la-veille-sanitaire-et-ses-busca>. En 2024, 21 bulletins ont été publiés et diffusés (du BuSCA n° 103 au n° 123). Depuis le mois de juin, la veille a étendu son périmètre pour intégrer la thématique des allergènes, sur la base d'une proposition émanant de l'enquête de lectorat conduite en 2023 et après validation du Copil. Une ré-évaluation de la pertinence à intégrer cette thématique, ainsi que des critères d'inclusion et d'exclusion retenus est prévue mi-2025, laquelle s'inscrit en droite ligne avec une des actions prévues dans le plan d'actions à horizon 2028, visant à améliorer l'anticipation des sujets d'intérêt pour la VSI.

L'effectif de l'équipe de veille est stable depuis 2022 et composé d'une chargée de projet Anses à 50 % de son temps, d'une chargée de projet INRAE à 40 % de son temps, appuyées par le chargé de veille à la DGAL qui intervient à 20 % de son temps. Afin de pallier au départ en congé maternité de l'agent INRAE le 27 novembre 2024, et pour assurer la continuité du BuSCA en cas d'absence des rédactrices, la coordinatrice adjointe pour la DGAL s'est formée à la procédure de la VSI tandis que le chargé de veille DGAL a renforcé son implication.

L'année 2024 a vu la reprise de la rédaction des « Points sur » après trois ans d'interruption. Ainsi, en octobre, un « Point sur » relatif aux PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) a été

publié, révisant intégralement le précédent qui datait de 2020. Néanmoins, le programme de travail de l'année prévoyait la parution de deux autres « Points sur » dédiés aux nitrosamines ainsi qu'à la modélisation du transfert de contaminants entre emballages et aliments. Ceux-ci n'ont pu être rédigés du fait de difficultés à mobiliser des rédacteurs externes, mais aussi en raison d'un manque de ressources humaines en interne pour appuyer les rédacteurs, l'équipe de coordination n'ayant pas été au complet la majeure partie de l'année et l'équipe de veille s'étant trouvée réduite en fin d'année.

Il est à noter enfin que l'équipe de veille a été sollicitée pour contribuer aux enseignements du master-M2 « One Health Emerge », porté conjointement par l'école vétérinaire Oniris VetAgroBio Nantes et par l'Université de Nantes. Dans ce contexte, un cours magistral et une séance de travaux dirigés ont été menés en septembre 2024 sous l'intitulé « Information watch for food safety monitoring : tools and strategies for identifying emerging chemical risks ».

## IV. Conclusion

Depuis la signature de la convention de la Plateforme SCA en 2018 et son renouvellement en 2021 pour une durée de 7 ans, la Plateforme SCA maintient son implication dans la construction d'une surveillance plus efficiente et plus intégrée, comme en témoigne ce rapport d'activités. Cet engagement s'est vu renforcé en 2024 par la définition d'objectifs et l'établissement d'un plan d'actions à horizon 2028. La rédaction de ce plan a été nourrie des réflexions ayant émané du 4<sup>e</sup> séminaire des équipes de la Plateforme en novembre 2023, ainsi que des échanges qui ont eu lieu entre l'équipe de coordination et les organismes membres de SCA lors du « Tour des partenaires » mené en janvier 2024. Ce plan prévoit la réalisation de 40 actions structurantes, tant pour le fonctionnement de la Plateforme, la priorisation des thématiques, l'amélioration de l'opérationnalité des livrables, la communication sur les travaux réalisés ou encore l'évaluation de leur impact.

Les équipes de coordination et opérationnelle se sont réunies à Lyon les 14 et 15 novembre 2024 pour le 5<sup>e</sup> séminaire de la Plateforme SCA afin d'échanger sur l'opérationnalisation de ce plan d'actions. Elles ont également travaillé à la refonte du site internet afin de soumettre des propositions au Copil début 2025.

Comme l'année précédente, la Plateforme SCA a maintenu ses productions de veille sanitaire (BuSCA) et a élargi son périmètre pour intégrer les allergènes. La révision complète en 2024 du « Point Sur » relatif aux PFAS datant de 2020 a marqué la reprise de ces publications.

Parmi les missions fixées aux différents groupes et réalisées, il faut noter la rédaction du guide sur la méthode de priorisation du GS éponyme, l'élaboration d'une charte de fonctionnement permettant la mise en place d'un système national de surveillance des salmonelles tout au long de la chaîne alimentaire (SalmoSurvFR), ou encore la proposition d'une thématique One Health à porter en trans-plateformes (« Eaux de surface »). Sur le plan des travaux inter-plateformes, les GS « One Health » et « Qualité des données » ont atteint leurs objectifs et ont été clôturés.

Cet élan sera maintenu en 2025 avec plusieurs réalisations, dont notamment :

- Le déploiement d'un nouveau site Internet (nouveau *template*) pour la Plateforme SCA ;
- Le lancement d'un GT visant à établir un état des lieux de la surveillance des résidus de pesticides en France ;

- La conduite de réflexions préliminaires sur la pertinence et la faisabilité du lancement éventuel du GT listeria ;
- La publication du rapport du GT FUSÉ sur les Fusariotoxines émergentes.
- La mise en place des premières actions identifiées dans le plan d'actions à horizon 2028.

## Annexe 1 : Liste des abréviations et acronymes\*

\* *hors organismes collaborateurs mentionnés en début de document*

**BuSCA** : Bulletin de veille sanitaire de la Plateforme SCA  
**CCIP** : Cellule de coordination inter-plateformes de surveillance  
**CNR** : Centre national de référence  
**DAOA** : Denrées alimentaires d'origine animale  
**DAOV** : Denrées alimentaires d'origine Végétale  
**EFSA** : European Food Safety Agency  
**ESA** : Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale  
**ESV** : Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé végétale  
**ETP** : Emploi temps plein  
**GP** : Groupe projet  
**GS** : Groupe de suivi  
**GT** : Groupe de travail  
**LNR** : Laboratoire national de référence  
**OH** : One Health  
**PGD** : Plan de gestion de données  
**PSO** : Plan de Surveillance des Oléo-protéagineux  
**PSPC** : plans de surveillance et de contrôle  
**QDD** : Qualité des données  
**SCA** : Plateforme nationale de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire  
**SISCA** : Système d'information de la Plateforme SCA  
**SRAL** : Service régional de l'alimentation  
**STEC** : bactérie Escherichia coli productrice de shigatoxines  
**UE** : Union européenne  
**VETAGRO-SUP** : Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche.  
**VSI** : Veille sanitaire internationale

## Annexe 2: Liste des productions de l'année 2024

### Rapports et guides :

1. Plateforme SCA (2024). Rapport annuel 2023. <https://www.plateforme-sca.fr/node/354>  
-> Équipe de coordination SCA
2. Plateforme SCA (2024). Programme de travail 2024. <https://www.plateforme-sca.fr/node/320>  
-> Équipe de coordination SCA
3. Plateforme SCA (2024). Guide de l'arbre de décision du GS « Priorisation des dangers chimiques ». <https://www.plateforme-sca.fr/page/surveillance-des-dangers-chimiques> -  
> Bärenstrauch M., Bernard H., Blaise N., Blanc E., Bourdeaux E., Debrauwer L., Enslin N., Guérin T., Leitner L., Leperche S., Ravel C., Sanders P.  
Avec l'appui de : Dervilly G. et Tapia Gonzalez L.

### Documents d'information :

1. Plateforme SCA (2024). Bulletins bi-mensuels de veille (janvier 2024 – décembre 2024). <https://www.plateforme-sca.fr/le-dernier-busca>  
-> Équipe VSI.
2. Plateforme SCA (2024). [https://www.plateforme-sca.fr/point\\_sur/les-pfas-des-molecules-sous-surveillance](https://www.plateforme-sca.fr/point_sur/les-pfas-des-molecules-sous-surveillance) Point Sur : Les PFAS, des molécules sous surveillance.  
-> Bärenstrauch M. et Bernard H. (rédaction), Le Bizec B. (relecture)

### Articles publiés

1. Bärenstrauch M., Drouin Alex, Dauguet Sylvie, Lacoste Florence, De la Borde Isabelle, Krieger Laura, Bernard Hélène, Gay Émilie (2024).  
Évaluation OASIS du Plan de Surveillance des Oléo-Protéagineux (PSO).  
<https://mag.anses.fr/fr/node/2129>. *Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation* : 101 (05) : 1-10.
2. S. Soubeyrand, A. Estoup, A. Cruaud, S. Malembic-Maher, C. Meynard, V. Ravigné, M. Barbier, B. Barrès, K. Berthier, S. Boitard, S. Dallot, S. Gaba, M. Grosdidier, M. Hannachi, M.-A. Jacques, M. Leclerc, P. Lucas, D. Martinetti, C. Mougél, C. Robert, A. Roques, J.-P. Rossi, F. Suffert, P. Abad, M.-A. Auger-Rozenberg, J.-S. Ay, M. Bardin, H. Bernard, D. A. Bohan, T. Candresse, P. Castagnone-Sereno, E. G. J. Danchin, C. E. L. Delmas, P. Ezanno, F. Fabre, B. Facon, E. Gabriel, J. Gaudin, B. Gauffre, M. Gautier, C. Guinat, C. Lavigne, O. Lemaire, C. Martinez, L. Michel, B. Moury, K. Nam, C. Nédellec, M. Ogliaastro, J. Papaïx, N. Parisey, S. Poggi, A. Radici, J.-Y. Rasplus, X. Reboud, C. Robin, M. Roche, A. Rusch, N. Sauvion, J.-C. Streito, E. Verdin, A.-S. Walker, A. Xuéreb, G. Thébaud & C. E. Morris (2024).  
Building integrated plant health surveillance: a proactive research agenda for anticipating and mitigating disease and pest emergence. *CABI Agric Biosci* 5, 72 (2024).  
<https://doi.org/10.1186/s43170-024-00273-8>

Communications écrites des partenaires :

1. INRAE. Recueil des faits marquants AlimH 2023. *Publication le 04 juillet 2024.*  
[https://www.inrae.fr/sites/default/files/2360-recueil\\_faits\\_marquants\\_2023-24\\_cahiers\\_axe1-exe-150\\_dpi-2.pdf](https://www.inrae.fr/sites/default/files/2360-recueil_faits_marquants_2023-24_cahiers_axe1-exe-150_dpi-2.pdf)  
-> Valorisation des travaux du GT cadmium.

Présentations orales sur invitation :

1. Bernard H. Colloque ACTIA Référentiels sécurité des aliments et emballages, Présentation de SCA et des travaux du GS Priorisation (Paris, 08/02/24).
2. Bärenstrauch M. Secondes Journées du RMT Al-Chimie. Travaux de veille et outils de la Plateforme SCA (Nantes, 03/04/24).
3. Bernard H. Secondes Journées du RMT Al-Chimie. Dangers et risques émergents dans les filières alimentaires : priorisation et surveillance (Nantes, 03/04/24).
4. Bernard H. Secondes Journées du RMT Al-Chimie : Contamination et exposition au long de la chaîne alimentaire : le cadmium (Nantes, 04/04/24).
5. Bärenstrauch M. & Bernard H. Groupe contaminants d'Intercéréales : présentation des travaux cadmium (Distanciel, 09/04/24).
6. Bernard H. Webinaire sur la priorisation des dangers chimiques organisé par le département AlimH d'INRAE dans le cadre de son 3e Grand Objectif Scientifique (GOS3) « Caractériser et prévenir les risques toxicologiques » : la Plateforme SCA et les travaux de son GS Priorisation des dangers chimiques (Distanciel, 31/05/24).
7. Bernard H. Assemblée générale de la CITPPM : Identification des dangers et risques émergents, priorisation et surveillance (Paris, 27/06/24).
8. Cuzzucoli D. Salon des Productions Animales – Carrefour Européen, les Matinales de l'IFIP, Témoignage sur le Plan de Contrôle des Contaminants sur Carcasses et liens avec le GS Abstract (Enregistrement vidéo, 18/09/24).

Présentation des travaux de la Plateforme SCA dans le cadre d'enseignements :

1. Amat J.P. « Surveillance intégrée santé humaine - santé animale ; exemple des salmonelles ». Présentation incluant les travaux des GT Ondes et EDS de la Plateforme SCA. Master M2 Épidémiologie et surveillance des maladies infectieuses humaines et animales (ESMIHA), Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Cirad, Universités Paris Saclay et UPEC (Alfort, 25/10/2024).
2. Bärenstrauch M. « Information watch for food safety monitoring : tools and strategies for identifying emerging chemical risks ». Présentation des travaux de veille de la Plateforme SCA. Master M2 One Health Emerge, Oniris VetAgroBio Nantes & Nantes Université (Nantes, 18/09/24).



